

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE
PROJET D'INSERTION « JOHN-FISHER »

Le **6 novembre 2018**, le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire a adopté, un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2768, Plan d'urbanisme de la Ville de Pointe-Claire, de façon à préciser l'affectation de l'espace vert situé sur le côté nord de l'avenue John-Fisher.

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est par les présentes donné que le **4 décembre 2018**, le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire tiendra une assemblée publique de consultation, à compter de 19h30 à la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Pointe-Claire, sise à 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire.

Au cours de cette séance, cette modification au Plan d'urbanisme sera présentée et toutes les personnes et organismes désirant s'exprimer pourront le faire.

RÉSUMÉ

Cette modification au Plan d'urbanisme, Règlement PC-2768 a pour but d'éliminer l'affectation de « projet d'insertion résidentiel » du terrain vacant au nord de l'avenue John Fisher et de lui redonner une affectation « parc ».

Les dispositions de ce projet de règlement ne sont pas sujettes à approbation référendaire.

Ce projet de règlement peut être consulté au service des affaires juridiques et du greffe à l'Hôtel de Ville de Pointe-Claire, 451 boulevard Saint-Jean, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Pointe-Claire, ce 14^{ième} jour de novembre 2018.

PROVINCE OF QUÉBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE
PUBLIC CONSULTATION MEETING

AMENDMENT TO THE CITY OF POINTE-CLAIRE PLANNING PROGRAMME
"JOHN-FISHER" INFILL PROJECT

On **November 6th, 2018**, the Pointe-Claire City Council adopted, draft by-law amending the By-law PC-2768, City of Pointe-Claire Planning Programme, so as to specify the land use designation of the green area located on the North side of John-Fisher Avenue.

In accordance with Section 109.3 of the Act Respecting Land Use Planning and Development, notice is hereby given that on **December 4th, 2018** the City Council of the City of Pointe-Claire will hold a public consultation meeting beginning at 7:30 p.m. in the Council Chambers of Pointe-Claire City Hall, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire.

During this meeting, this amendment to the Planning Programme will be presented and every person or organization wishing to express an opinion will be heard.

SUMMARY

The purpose of this amendment to Planning Programme, By-law PC-2768, is to remove the residential infill project designation from the vacant land North of John Fisher Avenue and give it back a "Park" designation.

The provisions of this draft by-law are not subject to the approval by way of referendum process.

This draft by-law may be consulted at the office of the Legal Affairs and City Clerk Department at Pointe-Claire City Hall, 451, Saint-Jean Boulevard, from Monday to Friday, except on holidays, from 8:30 a.m. until noon and from 1:00 p.m. until 4:30 p.m.

Given in Pointe-Claire this 14th day of November 2018.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk